

30 mars 2010

10.127

**Motion Baptiste Hurni****Insertion et contrôle dans les transports publics**

En période de chômage élevé, et, partant d'augmentation massive des bénéficiaires de l'aide matérielle, les places d'insertion professionnelle (ISP) manquent cruellement, alors qu'elles sont essentielles pour ne pas déconnecter ces personnes du monde du travail.

Plusieurs expériences, dans d'autres pays européens, notamment dans la Ville de Berlin, ont montré qu'il y avait un grand intérêt à proposer de telles places d'insertion pour les contrôles des titres de transport dans les entreprises publiques de transport.

En effet, outre l'avantage de proposer des places de réinsertion valorisantes, cette façon de faire diminue drastiquement le taux de resquilleurs. Alors que les entreprises de sécurité sont visibles trois ou quatre arrêts à l'avance, ou que les têtes des agents de sécurité en civil sont "connues" et permettent à une bonne moitié des tricheurs de sortir avant d'être pris en flagrant délit, engager des personnes issues de l'aide sociale présente l'avantage de rendre impossible cette reconnaissance, puisqu'il s'agit de quidam qui ne sont pas étiquetés par les resquilleurs.

De plus, lorsque ce type de personnes pratique des contrôles difficiles, les personnes "pincées" seront beaucoup moins agressives à l'égard d'employés qui n'exercent pas définitivement ce métier, comme l'expérience des grands frères aux CFF l'a démontré.

Les critères appliqués aux entreprises de sécurité dans le concordat sur les entreprises de sécurité du 18 octobre 1996 (RSN 568.10) doivent aussi être appliqués pour ces places de travail, afin de cibler les personnes les plus à même d'exercer cette activité d'insertion.

Dès lors, nous demandons au Conseil d'Etat, en partenariat avec les entreprises de transports cantonaux (TN et TRN notamment) d'étudier la possibilité de mettre en place ce modèle. Nous y voyons un projet original, financièrement globalement neutre et surtout socialement très intéressant.

Cosignataires: D. Schürch, B. Nussbaumer, J. Hainard, F. Fivaz, C. Mermet, B. Goumaz, S. Latrèche, M. Docourt, C. Bertschi, M.-C. Jeanprêtre Pittet, C. Borel, Ph. Loup, M. Castioni, L.-M. Boulianne, L. Perrin, C. Fischer, A. Houlmann, L. Zwygart- de Falco, F. Ducommun, J.-P. Baer, M. Giovannini, J.-C. Berger, P. Erard, V. Pantillon, T. Grosjean, K.-F. Marti et Ph. Haeberli.